Inscription aux listes électorales.

Pour pouvoir voter blanc ou pour un candidat … il faut déjà s’inscrire !

Quelle que soit la nature de votre vote ou de votre non-vote, **il faut préalablement être inscrit sur les listes électorales** de votre commune. Ceci vous permettra d’obtenir votre carte d’électeur et de recevoir les documents de campagnes.

Pour rappel, si vous n’êtes pas inscrit sur les listes, vous n’aurez aucune existence électorale, vous ne serez même pas comptabilisé dans les abstentionnistes. Vous ne serez qu’un non-inscrit.

En règle générale, la date limite d’inscription est fixée **au 31 décembre mais elle peut être prolongée si l’année électorale à venir est riche en scrutins.**

Cette procédure est maintenant réalisable sur internet :
https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html

Vous pouvez également télécharger un formulaire à remplir, à télécharger ici :
http://www.interieur.gouv.fr/content/download/32977/245942/file/cerfa_12669_01.pdf

Si cette inscription est **automatique pour les jeunes de 18 ans**, c’est en revanche une démarche volontaire pour les autres citoyens. En effet, beaucoup de personnes **ne sont pas inscrites** ou pas dans leur commune de résidence.

C’est le cas par exemple suite à un déménagement ou pour les étudiants qui sont domiciliés chez leurs parents mais qui étudient dans une autre ville.


Xavier, 40 ans,
Caviste
pouvoir un jour
Pour voter blanc,
Il faut s'inscrire !
www.parti-du-vote-blanc.fr
contact@parti-du-vote-blanc.fr
www.facebook.com/citoyensduvoteblanc
CITOYENS DU VOTE BLANC


Aline, 34 ans
Distributrice de produits Bio
pouvoir un jour
Pour voter blanc,
Il faut s'inscrire !
www.parti-du-vote-blanc.fr
contact@parti-du-vote-blanc.fr
www.facebook.com/citoyensduvoteblanc
CITOYENS DU VOTE BLANC


Thierry, 51 ans,
Gérant de La Fromagerie
pouvoir un jour
Pour voter blanc,
Il faut s'inscrire !
www.parti-du-vote-blanc.fr
contact@parti-du-vote-blanc.fr
www.facebook.com/citoyensduvoteblanc
CITOYENS DU VOTE BLANC